

Concentration des eaux
usées de la Mèbre
et de la Sorge

Entretien des collecteurs
de concentration

BUDGET

2020

Communes de
Chavannes-près-Renens,
Crissier, Ecublens,
Renens et Saint-Sulpice

**COMMISSION INTERCOMMUNALE
MEBRE-SORGE**

		Budget 2020		Budget 2019	Comptes 2018
		Charges	Revenus		
		135'500.00	135'500.00	119'400.00	134'231.23
				-119'000.00	-134'231.23
* 100	<u>Autorités</u>	<u>7'700.00</u>	<u>0.00</u>	8'100.00	5'922.00
100.3001	Traitements	700.00		700.00	675.00
100.3003	Jetons de présence	900.00		900.00	409.00
100.3185	Autorités, autres rémunérations	6'000.00		6'400.00	4'838.00
100.3199	Frais divers	100.00		100.00	0.00
111	<u>Administration</u>	<u>6'300.00</u>	<u>0.00</u>	6'300.00	6'156.48
111.3199	Frais divers	2'000.00		2'000.00	1'856.48
111.3526	Participation pour frais d'administration	4'300.00		4'300.00	4'300.00
460	<u>Ouvrages d'épuration</u>	<u>121'500.00</u>	<u>400.00</u>	105'000.00	122'152.75
				0.00	-46'434.25
460.3120	Energie éclairage voûtage	600.00		600.00	362.50
* 460.3144	Entretien des canalisations	47'000.00		52'000.00	73'940.85
* 460.3185	Honoraires surveillance ouvrages et divers	72'500.00		51'000.00	46'504.20
* 460.3186	Assurances de choses	1'400.00		1'400.00	1'345.20
* 460.4360	Remboursements de tiers		400.00	-400.00	-27'277.90
* 460.4516	Subvention du canton		0.00	0.00	-19'156.35
461	<u>Participation des communes d'amont</u>	<u>0.00</u>	<u>80'000.00</u>	-85'000.00	-84'633.60
* 461.4526	Communes d'amont, taxes de transit		80'000.00	-85'000.00	-84'633.60
* 462	<u>Participations des communes (Entente Mèbre-Sorge)</u>	<u>0.00</u>	<u>55'100.00</u>	-34'000.00	-3'163.38
462.4526	Participations des communes aux charges nettes		55'100.00	-34'000.00	-3'163.38
462.4526.01	Commune de Chavannes-près-Renens	4.90%	2'699.90	-1'632.00	-169.55
462.4526.02	Commune de Crissier	47.59%	26'222.10	-16'150.00	-1'443.13
462.4526.03	Commune d'Ecublens	17.23%	9'493.75	-5'610.00	-546.30
462.4526.04	Commune de Renens	30.07%	16'568.55	-10'540.00	-984.15
462.4526.05	Commune de Saint-Sulpice	0.21%	115.70	-68.00	-20.25

Remarque liminaire : L'Entente intercommunale Mèbre-Sorge est désignée ci-après par le terme "l'Entente".

Remarques

- 100 Ce groupe de comptes enregistre les jetons de présence et indemnités des membres de la commission de l'Entente. La répartition entre les différents comptes dépend des spécificités communales.
- 460.3144 Enveloppe budgétaire pour l'entretien courant des collecteurs : Fr. 30'000.--
Contrôle télévisuel de différents tronçons de collecteurs (y compris les curages) : Fr. 15'000.--
Curage des déversoirs : Fr. 2'000.--
En 2018 : consolidation de la berge de la Mèbre à la rue du Simplon en collaboration avec la commune de Renens : Fr. 53'899.35 (voir remarques sous comptes 460.4360 et 460.4516)
- 460.3185 Prestations fournies par le bureau d'ingénieurs civils chargé de la surveillance et de la maintenance des différents ouvrages : Fr. 20'000.--
Suivi du fonctionnement des débitmètres et dépouillement des relevés : Fr. 5'000.--
Mise à jour du PGEEi (Plan Général d'Evacuation des Eaux intercommunal) : Fr. 5'000.--
Analyse du tronçon Chamberonne (secteurs 17 à 19) : Fr. 36'000.--
Honoraires divers : Fr. 2'000.--
Frais liés au calcul de la répartition entre communes : Fr. 4'500.--
- Ville de Lausanne, eauservice, extraction de données : Fr. 1'500.--
- Honoraires mise à jour calcul de la répartition annuelle : Fr. 3'000.--
- 460.3186 Prime annuelle d'assurance responsabilité civile : Fr. 600.--
Prime annuelle (Fr. 800.--) liée à un contrat d'assurances couvrant des dégâts que pourrait subir l'installation d'éclairage se trouvant dans le voutage de la Mèbre. La participation de SIE SA (50%) figure à la rubrique budgétaire 460.4360.
- 460.4360 Participation de SIE SA au paiement d'une prime d'assurance couvrant des dégâts que pourrait subir l'installation d'éclairage se trouvant dans le voutage de la Mèbre (voir remarque poste 460.3186) : Fr. 400.--
En 2018 : refacturation à la commune de Renens des travaux effectués à la rue du Simplon (50%) : Fr. 26'949.70 (voir remarques sous comptes 460.3144 et 460.4516).
- 460.4516 *En 2018, subvention de la Direction Générale de l'Environnement relative aux travaux effectués à la rue du Simplon (au taux de 66% des travaux) (1/2 de la subvention totale) Fr. 19'156.35*
Voir remarques sous comptes 460.3144 et 460.4360
- 461.4526 Taxes de transit perçues auprès des communes d'amont (Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Morrens, Lausanne/Vernand, Jouxens-Mézery, Bussigny et Villars-Ste-Croix) à raison de 9.3518 cts par m3 d'eau de consommation. La prévision budgétaire 2020 se base sur les données les plus récentes à disposition.
- 462 Le calcul des participations des communes aux charges de l'Entente a été basé sur la nouvelle convention de répartition aux frais de fonctionnement votée par les communes de l'Entente durant l'année 2015.
Clé de répartition 2020 basée sur la consommation 2018.

**COMMISSION INTERCOMMUNALE
MEBRE-SORGE**

Tableau des investissements 2020			
<u>501</u>	<u>Ouvrages de génie civil et d'assainissement</u>	Dépenses	Recettes
460.5010.210	Collecteur intercommunal Sorge Réhabilitation secteur 10 - Ecublens	364'000.00	
460.6620.210	Subventions communales d'investissements		364'000.00
	Commune de Chavannes-près-Renens 4.80%		17'472.00
	Commune de Crissier 47.50%		172'900.00
	Commune d'Ecublens 16.50%		60'060.00
	Commune de Renens 31.00%		112'840.00
	Commune de Saint-Sulpice 0.20%		728.00
Totaux		364'000.00	364'000.00

Tableau des investissements

Mise à jour 2019 (07.08.2019)

Compte	Désignation	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Totaux
460.5010.211	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 11 Chavannes-près-Renens - Ecublens	440 000										440 000
460.5010.212	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 12 Ecublens		230 000									230 000
460.5010.213	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 13 Ecublens			280 000								280 000
460.5010.214	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 14 Ecublens				375 000							375 000
460.5010.215	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 15 Chavannes-près-Renens						425 000					425 000
460.5010.216	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 16 Chavannes-près-Renens							300 000				300 000
460.5010.217	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 17 Chavannes-près-Renens								400 000			400 000
460.5010.218	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 18 Chavannes-près-Renens									400 000		400 000
460.5010.219	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 19 Lausanne										400 000	400 000
460.5010.106	Collecteur Mèbre, dégrilleurs déversoirs Ecublens - Chavannes-près-Renens					300 000						300 000
Investissements bruts		440 000	230 000	280 000	375 000	300 000	425 000	300 000	400 000	400 000	400 000	3 550 000